



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre la désertion des accompagnements des personnes en fin de vie

Question écrite n° 43076

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les moyens mis en œuvre pour lutter contre la désertion des accompagnements des personnes en fin de vie. La fédération des associations Jusqu'à la mort accompagner la vie a alerté l'opinion publique sur la désertion de plus en plus alarmante des bénévoles dans l'accompagnement des personnes en fin de vie. En 2020, les visites des malades par les bénévoles se sont ainsi vu divisées par trois, passant de 65 000 à 25 000 du fait des restrictions sanitaires. Le président de cette structure a par ailleurs indiqué que l'année 2021 n'avait pas vu cet accompagnement reprendre son cours d'avant la crise sanitaire et a indiqué : « la crise sanitaire a amplifié la solitude des personnes en fin de vie ». Les visites de ces personnes bénévoles au chevet des personnes en fin de vie sont essentielles : elles leur permettent de se sentir accompagnées et de quitter le monde sereinement. Elles permettent aux personnes concernées de se sentir jusqu'au dernier jour vivantes et d'échapper à des pratiques dramatiques comme peut l'être l'euthanasie. Mme le député demande au ministre s'il compte faciliter les dispositifs d'accès sanitaires des bénévoles venant visiter les personnes en fin de vie. Elle lui demande également s'il entend mettre en œuvre un plan destiné à exalter, à la manière du label « grande cause nationale », le recours au bénévolat en matière d'accompagnement des personnes en fin de vie, qui constitue une urgence absolue notamment en ces temps de crise sanitaire où les personnes âgées en fin de vie peuvent être de plus en plus esseulées.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43076

Rubrique : Mort et décès

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8799

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)